


Note d'information préalable

Réf :	IS-RCMF-CS-19-005	Date :	03/11/2019	Assurance R.C.P. GROUPAMA Paris Val de Loire 60, Bd. Duhamel du Monceau 45160 OLIVET Ct n° : 41789295M / 0002 Garantie financière GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre ct. n° 4000716162 /0	
-------	--------------------------	--------	-------------------	---	---

Description :	Séjour de randonnée raquettes dans le Haut-Buech	N° :	FR008405
Lieu :	Lus La Croix Haute	Dates :	Du 29 février au 7 mars 2020
Organisateur :	Stéphane CNOCQUAERT	Nombre de participants au séjour :	8 à 14 p

Ce séjour est ouvert aux adhérents du Randonneur Club des Monts de Flandre pratiquant l'activité randonnée pédestre et titulaires d'une licence FFRandonnée 2020 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée ayant une licence 2020 avec assurance RC dans une autre association en réglant la cotisation au Randonneur Club des Monts de Flandre.

En dessous du nombre minimum de participants, le séjour sera annulé et si le nombre maximum est dépassé, le choix des participants sera effectué suivant la règle des points mise en place au Randonneur Club des Monts de Flandre lors de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2015.

LOCALISATION

Lus-la-Croix-Haute est la commune la plus vaste du département de la Drôme, s'étalant sur 87,2 km², du bassin de Lus à 1 000 m environ au rocher rond à 2 453 m d'altitude, point culminant de la Drôme. La commune borde les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, entre le massif du Dévoluy à l'est, le Trièves au nord et le Diois à l'ouest.

HEBERGEMENT

Nous séjurerons au gîte « [Le Point-Virgule](#) », au cœur du village ([44.6640447,5.7041533](#)) qui mettra à notre disposition des chambres de 2, 4 et 6 personnes avec draps et couettes mais il faudra se munir d'une housse de couette ou d'un sac à viande. Trois douches et deux WC seront à disposition sur les deux étages. La salle de restauration avec coin cuisine et frigo se trouve au rez-de-chaussée du gîte pour le petit déjeuner et le dîner et il y a un accès WIFI gratuit. Pensez à signaler, sur le bulletin d'inscription, vos exigences alimentaires qui seront respectées dans la mesure du possible.

VOYAGE

Le voyage, Aller et Retour, n'étant pas pris en charge par l'organisateur du séjour, les personnes souhaitant voyager ensemble sont invitées à se regrouper pour pratiquer le covoiturage.

PROGRAMME

Arrivée le samedi 29 février, pot d'accueil et repas en commun.

Randonnée à raquettes, du dimanche 1^{er} au vendredi 6 mars en fonction de la forme de chacun mais aussi en fonction des conditions météorologiques et nivologiques parmi les propositions suivantes :

Chevalet Som (1754 m)	8 km	550m	4h00
La Roche (1679 m)	8 km	509 m	4h30
Quigouret (1729 m)	7 km	655 m	4h30
Le Jocou (2051 m)	6 km	760 m	5h00
Pointe Feuillette (1881 m)	8 km	745 m	5h30
Le Rognon (1851 m)	9 km	770 m	5h30
Toussière (1916 m)	8 km	915 m	6h30

Randonneur Club des Monts de Flandre - <http://rcmf-bailleul.com>

Siège : Office du Tourisme des Monts de Flandre – BAILLEUL – contact@rcmf-bailleul.com Déclarée en Sous-Préfecture de Dunkerque, le 18 mars 1991 sous le N° 6415 – Agréée Jeunesse et Sport, le 2 juillet 1992 sous le N° 59S1914.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Fédération Française de la Randonnée Pédestre - <http://www.ffrandonnee.fr>

64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS - Tél. : 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 Association reconnue d'utilité

publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de Tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051.

Fin du séjour, le samedi 7 mars après le petit-déjeuner.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **315 €** par personne, en ½ pension, en chambres de 2 à 6 personnes avec sanitaires à l'étage.

Ce prix comprend :

- La demi-pension, du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour.
- Le pot d'accueil
- La taxe de séjour perçue par la commune.
- La fourniture du matériel de sécurité (ARVA, pelle et sonde)
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'Association.

Ne sont pas compris

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- La location éventuelle de raquettes et bâtons de randonnée
- Le voyage jusque Lus La Croix Haute (900 km – 8h30) et les déplacements sur place pour se rendre aux départs des randonnées basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

PRE-INSCRIPTIONS

Priorité sera donné aux personnes inscrites sur le Doodle suivant : <https://doodle.com/poll/w94rab2nerpg54te> avant le samedi 21 septembre 2019 dans la limite des 14 places disponibles.

INSCRIPTIONS

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription et de l'éventuel bulletin de souscription aux assurances individuelles et facultatives jusqu'au 24 novembre 2019 à **Stéphane CNOCQUAERT 307 chemin du Rossignol 59270 METEREN** accompagné de votre règlement sous la forme d'un chèque d'acompte de 100 € auquel vous ajoutez le montant des assurances et du chèque de solde.

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre du RCMF-Bailleul, le chèque d'acompte sera débité le 25 novembre et le chèque de solde le 1^{er} février 2020 soit un mois avant le début du séjour.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Plus de 3 mois avant le début du séjour : restitution des sommes versées avec une retenue de 15 €.

Entre 3 mois et 1 mois avant le début du séjour : retenue de 50% du montant du séjour.

Entre 1 mois et le début du séjour : retenue de 100% du montant du séjour.

Annulation du séjour par l'organisateur : remboursement intégral des sommes versés.

ANNEXES

Bulletin d'inscription

Bulletin de souscription des assurances facultatives

Les Conditions Générales de Vente et la notice des assurances facultatives sont disponibles sur le site Internet du RCMF-Bailleul. ([Séjours et Week-ends](#))

